



Changement vanes radiateurs

Par Elxa10

Bonjour,

Je suis locataire dans un appartement avec une chaudière individuelle murale au gaz. Actuellement, le prix des factures de gaz étant assez élevées, j'ai cherché un moyen de faire des économies d'énergie. Et donc j'aimerais changer les vanes de mes radiateurs qui sont manuelles par des vanes thermostatiques afin de pouvoir contrôler la température de mes différentes pièces. Seulement, je n'arrive pas à trouver l'information si c'est à ma charge ou à celle de mon propriétaire ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements.

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

C'est à votre charge, mais il faut l'accord du bailleur qui aura peut-être besoin d'un vote en assemblée générale si les radiateurs sont considérés comme des équipements communs (a priori non si le système de chauffage est individuel).

Le bailleur peut refuser que vous bricoliez les radiateurs. Vous avez en revanche le droit d'acheter un chauffage d'appoint pour chauffer les pièces de vie et baisser la température ailleurs dans le logement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est une amélioration de votre logement que vous pouvez proposer à votre bailleur. Il peut tout prendre en charge, ou souhaiter partager ou totalement ignorer votre demande.

A vous de négocier.

Toutefois ce sont des équipements peu onéreux qui sont vite rentabilisés par les économies d'énergie. Il y a même peut-être des aides de l'Etat... Renseignez vous auprès de l'ANAH.

Par AGeorges

Bonsoir Elxa,

Une bonne nouvelle :

L'installation de robinets thermostatiques représente un coût relativement peu important par rapport à d'autres travaux d'économies d'énergie. Ce coût peut même être réduit grâce à des aides financières. Selon certains critères, vous pouvez envisager de bénéficier d'un crédit d'impôt à 30%, d'un éco-prêt à taux zéro, d'un taux de TVA réduit, de subventions de l'Anah, ou encore de celles des collectivités locales.

C'est l'occasion de monter un petit dossier et d'en parler à votre bailleur car ce dispositif améliorera la qualité du logement qu'il propose.